

« Diversité et inclusion : un engagement essentiel, pas un choix optionnel »

C'est avec ce titre que 60 dirigeantes et dirigeants d'entreprises – dont Marianne Laigneau - publient une tribune dans les Echos.

Nous ne pouvons que partager les mots écrits dans cette tribune et invitons bien évidemment notre entreprise à continuer à mettre en place des politiques favorisant le vivre et travailler ensemble.

Le sujet fait beaucoup de bruit depuis les annonces faites Outre Atlantique par le Président Trump. Ses positions sur le sujet de l'inclusion, de l'équité et de la diversité ne devraient pas nous surprendre quand on connaît un peu le personnage et ses vassaux.

Ce qui est peu rassurant toutefois, c'est que ce n'est pas le seul pays à remettre en cause les avancées obtenues ces dernières années.

Notre avis sur le sujet est tranché : **la diversité et l'inclusion sont essentielles pour renforcer la cohésion sociale, améliorer le vivre ensemble, garantir l'égalité des chances, et la performance des entreprises.**

Cela passe nécessairement par l'accès aux droits fondamentaux et notamment l'éducation, la santé, l'alimentation, la culture, le sport, le logement décent, l'égalité, et le droit à un travail décent...

Si ces droits sont, en principe, assurés dans un Etat de droit et une démocratie, chacun d'entre nous est aussi garant – dans ses actes – de leur mise en œuvre.

Oui la lutte contre les discriminations est un pilier pour construire une société juste et durable.

Oui, la différence est une force.

Oui, la diversité est source de richesses

Oui, nous continuerons à combattre l'obscurantisme qui conduit les peuples aux guerres.

Vos Administrateurs.



Laurence Hoeffling
laurence.hoeffling@enedis.fr
06.79.63.54.76.55.



Christophe Varga
christophe.varga@enedis.fr
06.79.63.04.57



Marylène Faure
marylene.faure@enedis.fr
06.65.93.59.02



Budget 2025 - PMT 2024 – 2027 et Politique de financement revus suite aux annonces de la CRE quant au Turpe 7

Ce conseil était consacré principalement à l'examen du budget 2025 et à une re-prévision du PMT 2024 – 2027 après les annonces de la CRE pour le Turpe 7. Ce PMT s'appuie aussi sur les résultats consolidés 2024 de l'entreprise.

Faits marquants :

Après des heures d'échanges avec la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) le TURPE 7 est enfin connu. Il reste désormais l'avis du Conseil Supérieur de l'Énergie qui sera donné le 13 mars prochain pour valider ce turpe.

Sans surprise, il va falloir faire des efforts de productivité significatifs déjà présentés en 2024.

Le programme Réussir la Croissance pour les Unités et, la mise en contrainte des Directions Nationales caractérisent ce plan de performance exigeant à hauteur de 600 millions d'euros. Tous les métiers sont concernés.

A noter toutefois, des moyens complémentaires en OPEX notamment en matière réglementaire pour les activités d'élagage, de lutte contre les fraudes ainsi que sur la politique de relève.

Les résultats prévisionnels seraient en croissance par rapport aux résultats 2024, notamment tirés par le remboursement de la créance Turpe 6 (effet marge brute d'acheminement du fait des indexations tarifaires du turpe Distribution) pour l'EBITDA. L'arrêt du mécanisme de l'Arenh aura pour conséquence qu'Enedis sera exposée dès 2026 aux prix de marché pour l'achat de ses pertes.

Enedis annonce avoir adopté une démarche prudentielle pour le PMT.

Evolution prévisionnelle des chiffres clés :

| | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 |
|--------------------------|------|------|------|------|
| Chiffre d'affaires | ↗ | ↗ | ↗ | ↗ |
| Marge brute Acheminement | ↗ | ↗ | ↗ | ↗ |
| Opex | ↗ | ↗ | ↗ | ↗ |
| EBITDA (IFRS) | ↗ | ↗ | ↗ | ↗ |
| Résultat Net | ↗ | ↗ | ↗ | ↗ |
| CAPEX bruts | ↗ | ↗ | ↗ | ↗ |
| Cash Flow | ↘ | ↗ | ↗ | ↘ |
| Dividendes | ↘ | ↗ | ↗ | ↗ |
| Dette | ↗ | ↗ | ↗ | ↗ |

Des effectifs qui continuent à progresser pour répondre à la croissance de l'activité :

Nous avons bien évidemment insisté sur l'objectif zéro accident grave ou mortel.

Nous avons aussi demandé que les recrutements 2025 soient sécurisés et étalés dans l'année en tenant compte de la spécificité du recrutement des alternants qui est réalisé majoritairement sur les mois de septembre et d'octobre.

Par ailleurs, notre délégation s'est interrogée sur l'absence d'une présentation de l'évolution de la masse salariale incluant le GVT.

| Effectif Fin Année | 2025 | 2026 | 2027 |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|
| EFA N-1 | 37902 | 38776 | 39244 |
| Embauches | 1858 | 1370 | 1180 |
| EFA N | 38776 | 39244 | 39535 |

Avis et intervention de vos administrateurs :

La Régulation incitative a été durcie avec des délais de raccordements à nouveau abaissés. Certaines exigences nous semblent inatteignables et, le malus potentiel pourrait monter à 42 millions d'euros.

Des risques existent au regard des hypothèses retenues en effet volume, sur les aléas climatiques sur le prix des achats d'énergie dans un marché volatil et aussi sur l'inflation.

L'entreprise a la capacité de s'autofinancer. Malgré tout, elle va lever 3 Mds d'euros de fonds ... et verser le même montant en dividendes !

Nous ne sommes pas les seuls à noter cet élément puisque la Cour des Comptes et la CRE pointent aussi ce fait.

Nous notons donc :

- Une dette qui reste en prévision à 7 milliards d'euros - malgré un EBITDA en baisse par rapport au PMT présenté en 2024 ;
- Le besoin massif d'investissements lié à une activité qui reste en croissance ;
- Des OPEX qui sont en baisse par rapport au PMT qui l'entreprise nous avait soumis précédemment ;
- L'externalisation d'activités notamment dans les métiers d'accueil clientèle avec le projet MOSAR. Nous considérons à ce sujet que nous risquons un jour de payer cette décision en termes de satisfaction clientèle.

Nous sommes aussi intervenus sur le plan de performance avec une multitude d'actions en particulier sur les Directions Nationales qui devront sécuriser les gains déjà obtenus tout en faisant de nouvelles coupes (modification des fonctionnements, nouveaux arbitrages sur les dépenses).

Un PMT aussi exigeant sur le plan de la productivité et sur la diminution des charges nettes d'exploitation n'est pas réaliste.

Les unités vont selon nous :

- Chercher à CAPEXISER un maximum d'OPEX ;
- Prioriser les chantiers de raccordement (régulation incitative) au détriment des réparations définitives principalement sur la basse tension ;
- Prioriser les réparations définitives, ce qui va générer de l'insatisfaction chez la clientèle et auprès des collectivités.
- Déformer complètement le coût réel des opérations de maintenance sur le réseau électrique.

Nous avons voté contre le PMT et nous nous sommes abstenus sur la politique de financement notamment au regard de notre endettement et de la politique de versement des dividendes.

Prochain Conseil de Surveillance - avril 2025.

Laurence Hoeffling
laurence.hoeffling@enedis.fr
06.79.63.04.57

Christophe Varga
christophe.varga@enedis.fr
06.79.63.04.57

Marylène Faure
marylene.faure@enedis.fr
06.65.93.59.02

